



la collaborative
Coopérer Diffuser

« Faire-part »

Nouveau dispositif de La Collaborative

Communiqué de presse | janvier 2020

Les 5 agences régionales réunies au sein de La Collaborative créent « Faire-part », un dispositif imaginé pour accompagner la mobilité des responsables de programmation sur des festivals et autres temps forts du spectacle vivant.

« Faire-part » est un dispositif d'accompagnement à la mobilité proposé de façon conjointe dans les régions des cinq agences membres de La Collaborative. Il s'adresse aux responsables de programmation originaires des régions Bretagne, Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Le principe de ce dispositif est d'accompagner des responsables de programmation à la découverte de festivals et autres événements majeurs du spectacle vivant et ceci hors de leur région, avec pour objectifs de renouveler les habitudes de découverte de spectacles, favoriser les échanges et rencontres entre professionnel·le·s, légitimer la nécessité de visionner des spectacles en dehors d'un territoire d'origine et soutenir la création des artistes d'un territoire au service de la diffusion des œuvres, outrepassant les frontières régionales.

Ce dispositif se déploie sur la saison en cours et à venir pour un éventail de dix destinations à l'occasion de festivals relevant d'une discipline artistique spécifique (arts de la rue, cirque, danse, jeune public) ou alliant plusieurs disciplines.

Pour la saison 2019/2020, 5 festivals dans 4 régions

- **MOMIX** | Kingersheim | Haut-Rhin (68) | Grand Est | du 7 au 9 février 2020
- **POUCE** | Bordeaux | Gironde (33) | Nouvelle-Aquitaine | du 18 au 20 février 2020
- **MYTHOS** | Rennes | Ille-et-Vilaine (35) | Bretagne | du 2 au 3 avril 2020
- **DANSE DE TOUS LES SENS** | Falaise (14) | Normandie | du 12 au 14 mai 2020
- **ECHAPPÉE BELLE** | Blanquefort (33) | Nouvelle-Aquitaine | du 4 au 7 juin 2020

Pour la saison 2020/2021, 5 festivals dans 4 régions

- **AVIS DE GRAND FRAIS !** | Caen | Calvados (14) | Normandie | du 20 au 22 octobre 2020
- **SUPERNOVA** | Toulouse | Haute-Garonne (31) | Occitanie | période : novembre 2020
- **AY-ROOP** | Rennes | Ille-et-Vilaine (35) | Bretagne | période : mi-mars 2021
- **WET°** | Tours | Indre-et-Loire (37) | Centre Val-de-Loire | période : fin mars 2021
- **L'AUTRE FESTIVAL** | Capdenac | Aveyron (12) | Occitanie | période : fin mai 2021

Conditions

Chaque festival est ouvert à 2 responsables de programmation hors équipements labellisés, et ceci par région. Les modalités d'inscription sont propres à chaque agence. Les frais de déplacement et d'hébergement des participant·e·s sont pris en charge par leur agence d'implantation. Les festivals partenaires assurent la prise en charge de la billetterie.

Actualités

Le lancement du dispositif « Faire-part » a été présenté lors des Biennales Internationales du Spectacle (BIS) de Nantes les 22 et 23 janvier 2020. Il débutera au Festival Momix en région Grand Est le 7 février 2020. 5 responsables de programmation ont déjà été retenus pour ce premier festival.

Créée en 2016, l'association **La Collaborative réunit l'Agence culturelle Grand Est, l'OARA Nouvelle-Aquitaine, Occitanie en scène, l'ODIA Normandie et Spectacle vivant en Bretagne**. Ces 5 agences régionales de développement artistique et culturel sont principalement dédiées au spectacle vivant. Elles augmentent la politique culturelle de leurs régions et partagent une vision opérationnelle de leurs missions. Elles ont un engagement commun : la diffusion des œuvres et l'accompagnement des équipes artistiques, à l'intérieur et à l'extérieur de leur territoire régional.

Contact : lacollaborative1@gmail.com

